



Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 61 67
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fossna@aol.com / Site web: <http://www.snafo.com>

Evolution 2^{ème} qualification TSEEAC 2009

(réunion du 4 février 2009)

Un comité de réflexion a été chargé de réviser l'examen de la 2^{ème} qualification TSEEAC. Ce comité composé de représentants des personnels, de membres des jurys 2^{ème} qualification et de SDRH a publié ses conclusions début février 2009.

L'objectif initial de ce comité était de mettre en œuvre un programme qui soit mieux adapté aux dernières évolutions des métiers exercés par les TSEEAC :

- en créant une nouvelle discipline contrôle de la sécurité,
- en revoyant le contenu de chaque discipline,
- en modifiant les modalités de l'examen,
- en mettant en œuvre les formations,

Pour FO le but était d'offrir de meilleures chances de réussite aux candidats en adaptant les contenus de chaque discipline à la réalité des fonctions TSEEAC et en éclaircissant le déroulement et les réels attendus de l'examen.

Pour FO les évolutions de l'examen ne devaient en aucun cas augmenter la charge de travail (déjà très conséquente) ni le niveau de difficulté.

Nous vous laissons juger par vous mêmes des principales modifications (ci-dessous) retenues par le comité de réflexion.

► **Plus de notion de groupe** : mais le choix de 3 disciplines parmi 6 dont une discipline de spécialité. **FO approuve cette évolution** nécessaire pour accompagner la fusion des filières NATA-TE.

► **Nouveau contenu des disciplines** : l'objectif initial de création d'une nouvelle discipline du contrôle et de la surveillance n'a pu être respecté car l'étude de programme menée par les experts des domaines de la surveillance a abouti à un programme beaucoup trop vaste.

FO l'avait souligné dès les premières ébauches de programme et avait proposé la possibilité pour le candidat de choisir des domaines de « spécialité » à l'intérieur de cette discipline « Surveillance ».

Le comité a préféré répartir les items constituant cette discipline dans les autres disciplines. Maintenant toutes les disciplines ont été augmentées d'une partie surveillance.

FO, seul, s'est fermement opposé à cette solution qui alourdit considérablement le programme de révision des candidats non pas dans une mais dans chacune des 3 disciplines choisies !

Vous constaterez par vous-mêmes que les allègements de programme consentis en contrepartie de ces ajouts sont loin d'équilibrer la balance !

N'oublions pas, non plus, que des questions ayant trait à la surveillance peuvent apparaître dans les questions de spécialité (QCM, questions ouvertes, oral) !

► **QCM** : inchangé... si l'on excepte la possible introduction de questions de surveillance.

► **Oral** : idem QCM.

► **Questions ouvertes** : auparavant le candidat devait répondre à 6 questions parmi 8, portant sur les 3 disciplines de son groupe (en reprenant le fonctionnement de l'ex-groupe 1 qui représentait 90% des candidats). Le comité a opté pour un questionnaire, commun à tous et constitué de 12 questions (2 par discipline), dans lequel chaque candidat devra répondre à 6 questions...au choix. Quelle largesse ! Selon le comité, les candidats (*qui auront choisi et axé leur programme de révision sur 3 disciplines*) ont un choix de question beaucoup plus large qu'avant !!!

FO s'est prononcé contre ce mode de fonctionnement plus défavorable que le précédent qui laissait un véritable choix de réponse aux candidats en leur permettant d'écartier 2 questions sur les 8 proposées.

FO a proposé une solution alternative qui n'exigeait que 5 réponses du candidat. **FO a soutenu, seul, cette solution qui permettait de ne pas augmenter outre-mesure le niveau de difficulté** tout en continuant à répondre aux objectifs de polyvalence de l'examen.

Pour FO, ce nouveau mode de fonctionnement a considérablement durci l'épreuve des questions ouvertes !

Le comité et le président du jury pensent que répondre à 6 questions sur 12 est une exigence très raisonnable et qu'il n'est pas question de galvauder la seconde qualification en la rendant plus facile...

Nota : la cerise sur le gâteau sera de constater que se sont glissées une ou deux questions de « Surveillance » parmi les six ...

La formule des 6 questions a donc été retenue par le comité pour 2009 avec un point d'étape après l'épreuve. **FO a obtenu que les candidats puissent remplir un questionnaire anonyme de « satisfaction » à l'issue de l'épreuve écrite. Le but de notre demande est de pouvoir tenir compte de l'avis et du ressenti des candidats avant qu'ils ne connaissent les résultats pour faire évoluer l'épreuve.**

► **Epreuve de français** : pour l'édition 2009, les formateurs de l'épreuve de français ne seront pas les correcteurs. **FO s'est posé la question de la pertinence de ce changement**, étant donné que les formateurs semblent être les mieux placés pour juger de l'attendu à cette épreuve et que de l'avis des candidats de l'épreuve 2008 c'est la matière pour laquelle les résultats réservent le moins de surprises.

► **Composition des jurys** : **FO, toujours seul, a demandé formellement un renouvellement par 1/3 tous les 3 ans des membres du jury** suite à appel à volontariat que SDRH devra diffuser largement dans tous les services. Nous avons demandé que **les jurys soient composés exclusivement de TSEEAC** et que le fait d'être titulaires de la 2^{ème} qualification soit le seul pré-requis nécessaire.

A notre avis ces **changements sont nécessaires** afin d'avoir des jurys de professionnels et non pas des jurys professionnels et que les TSEEAC membres des **jurys aient une expérience plus récente de l'examen qu'actuellement, soient parfaitement conscients de la teneur du programme actuel et de la charge de travail que représente cet examen aujourd'hui.**

Ce n'est à notre avis pas le cas actuellement pour les membres des jurys qui siègent depuis des années et qui n'ont jamais été soumis à ce type d'épreuve.

Ces propositions ont été retenues en partie (*plus de TSEEAC dans les jurys et possibilité de renouveler les membres mais sans objectif précis*), mais n'ont visiblement pas emballé le comité. Celui-ci semble préférer ne pas introduire trop de changement dans les jurys (*renouvellement progressif (?) et non pas par 1/3*) et un « recrutement » de nouveaux membres par cooptation (*il faut être proposé par un membre du club pour pouvoir y adhérer !*) plutôt que par volontariat suite à une large diffusion de l'information.

► **Attendus de l'examen** : quelques points sur les attendus de l'examen notamment pour les épreuves « Questions Ouvertes et Oral » mériteraient d'être précisés et n'ont pas obtenu de réelles réponses.

Pour les questions ouvertes il est bien précisé aux candidats, c'est même inscrit sur la copie, qu'ils doivent rédiger une réponse en 5 à 10 lignes. Pour certaines questions force est de constater qu'il est impossible de répondre de façon exhaustive en quelques lignes. Les notes obtenues par les candidats (reçus ou pas) montrent que le jury attend des réponses très détaillées et très complètes et qu'il sanctionne toute réponse synthétisée en quelques lignes, réponses pourtant conformes à la consigne.

Il faut être clair sur les attendus et en clarifier la présentation aux candidats. Ce ne sont pas 5 à 10 lignes de synthèse qui sont exigées mais une réponse complète et détaillée.

A l'oral nous constatons un problème similaire à celui des questions ouvertes. Il est plusieurs fois précisé aux candidats au cours de la semaine d'auto-évaluation, lors de l'intervention de SDRH par exemple, qu'au cours de l'épreuve orale il faut s'attacher à répondre précisément à la question posée et ne pas chercher à étaler à outrance ses connaissances sur un sujet donné que le candidat maîtriserait plus qu'un autre.

On s'aperçoit au vu des notes attribuées que les réponses directes et circonscrites à la question posée ne semblent pas pleinement satisfaire le jury. Beaucoup de candidats pensent avoir répondu aux questions posées et attendent une éventuelle 2^{ème} question, qui vient très rarement, pour approfondir le sujet. Dans ces conditions de nombreux candidats sont surpris de la note obtenue qu'ils ne trouvent pas en adéquation avec la prestation fournie.

Il faudra, comme pour les questions ouvertes, être plus clair sur le déroulement et les attendus de l'épreuve d'oral.

► **Formation** : le comité mènera une réflexion au cours de l'année 2009 quant à la création, l'adaptation et l'optimisation de formations ainsi que sur la semaine d'auto-évaluation organisée par l'ENAC pour une mise en œuvre en 2010.

Pour 2009 pas de changement, seule la semaine d'auto-évaluation organisée par l'ENAC sera disponible. A noter que cette semaine déjà très chargée ne pouvait pas être exhaustive au regard de l'étendue du programme. **Cet état de fait sera encore aggravé par l'ajout d'items supplémentaires dans toutes les disciplines.**

FO n'avait visiblement pas la même lecture des objectifs initiaux que les autres participants. Force est de constater qu'au final FO est la seule organisation représentant les TSEEAC à estimer que les nouvelles modalités d'examen et le nouveau contenu des disciplines ont considérablement compliqué les choses pour les futurs candidats.

Les modifications dans le déroulement des épreuves et l'augmentation significative du volume des programmes entérinés par le comité sont loin d'être neutres et allant

bien au-delà d'une simple réactualisation ont augmenté la charge de travail et le niveau de difficulté de l'examen.

FO n'a pas été convaincu par les arguments défendant une évolution naturelle de l'examen en accord avec l'évolution des métiers des TSEEAC et a clairement exprimé son désaccord.

Loin de permettre aux agents exerçant les métiers liés à la surveillance de s'identifier à une discipline, les nouveaux contenus n'ont fait qu'apporter un peu plus de confusion au sein des disciplines déjà existantes !

Ce rapport (disponible intégralement sur notre site www.snnaf0.com) sera présenté au CTP DGAC du printemps 2009.

Contacts :

- Blandine MANOGIL (TSEEAC titulaire 2^{ème} qualification)
- Thierry MOROT (TSEEAC titulaire 2^{ème} qualification, membre de la CAP nationale)

**Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !**

Nom :	Email :
Prénom :	Adresse personnelle (<i>Optionnel</i>):
Date et lieu de naissance :	
Corps :	
Grade :	A....., le..... Signature
Affectation :	
Adresse professionnelle :	
	A renvoyer par fax au 05 56 55 61 67 ou par courrier :
Tel :	SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert
Fax :	33692 MERIGNAC